



Extract of Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Un-reglement-respectueux-et-une-loi-anti-briseur-de-greve-actualisee>

Journal de Montréal

Un règlement respectueux et une loi anti-briseur de grève actualisée

- Communiqués -



Publication date: lundi 6 décembre 2010

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

« Ça fait des mois et des mois que nous attendons un geste concret de l'Assemblée nationale. Ça fait des et de mois que nous répétons que ce conflit illustre que l'on déroge à l'esprit de la loi adoptée en 1977, ce qui donne un avantage écrasant à la partie patronale et laisse, depuis plus de 22 mois, 253 travailleuses et travailleurs à la rue.

Le samedi 4 décembre, la CSN, appuyée par plusieurs organisations, tient une manifestation dans les rues de Montréal pour réclamer un règlement respectueux pour les 253 travailleurs et travailleuses du Journal de Montréal en lock-out depuis près de deux ans. La manifestation vise également à réclamer du gouvernement la modernisation de la loi anti-briseurs de grève.

« Ça fait des mois et des mois que nous attendons un geste concret de l'Assemblée nationale. Ça fait des et de mois que nous répétons que ce conflit illustre que l'on déroge à l'esprit de la loi adoptée en 1977, ce qui donne un avantage écrasant à la partie patronale et laisse, depuis plus de 22 mois, 253 travailleuses et travailleurs à la rue. Enfin, avec le dépôt par le Parti québécois d'un projet de loi privé à l'Assemblée nationale on peut espérer, et pourquoi pas pour Noël, que la loi sera adaptée aux nouvelles réalités.

C'est impensable que dans une société de droit comme la nôtre que nos dirigeants politiques laissent une telle situation perdurer alors qu'ils détiennent les outils pour agir. En 2003, alors que le gouvernement libéral a voulu attaquer de front nos droits prévus au Code du travail, il ne lui a fallu que six semaines pour y apporter des modifications. Nous leur demandons une fois de plus aujourd'hui de le faire avec diligence », de clamer la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau

Négociation

En matière de négociation, près de deux mois après que les membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM-CSN) aient rejeté massivement la proposition de Quebecor, jugée odieuse, le STIJM n'a toujours pas reçu de réponse à sa contre-proposition déposée le 26 octobre. « Le propriétaire de Quebecor peut bien prétendre dans les médias que, depuis le rejet de ses offres, il a revu sa position, mais le hic, c'est que rien ne bouge là où les vrais pourparlers de négociation devraient se passer, notamment sur les questions d'emploi », affirme la présidente de la CSN.

« On est loin d'être en voiture. Malheureusement, on a l'impression plutôt d'être dans un processus où quelqu'un se moque injustement de l'obligation faite à chacune des parties de négocier de bonne foi tel que le prévoit le législateur, de soutenir la présidente de la CSN. Nous avons la conviction que nous pouvons réussir une négociation au Journal de Montréal tout comme nous l'avons fait dans d'autres entreprises du même secteur. M. Péladeau devrait comprendre lui aussi qu'il a intérêt à résoudre ce conflit. Toute entreprise est composée d'un capital humain sur lequel il faut tabler pour atteindre ses objectifs. On ne peut pas en faire fi indéfiniment », ajoute-t-elle.

Rappelons que le 12 octobre, les membres du STIJM rejetaient à 89,3 % la proposition de Quebecor qui prévoyait notamment la mise à pied de 80 % du personnel, une clause de non-concurrence et plus de 700 modifications à la convention collective.

Campagne CSN

Un règlement respectueux et une loi anti-briseur de grève actualisée

Depuis l'amorce de sa campagne de boycottage du Journal de Montréal, le 19 octobre dernier, et menée sur le thème L'injustice, en vente partout ! Boycottons le Journal de Montréal, la CSN a recueilli en date du 3 décembre 27 487 signatures à sa pétition.

Elle a aussi reçu à ce jour l'appui de 57 groupes et l'adhésion de 2118 individus à sa page Facebook créée le 10 novembre.

Les signatures de la pétition a été transmis aux 340 annonceurs du Journal de Montréal. La CSN souhaite faire pression sur eux et les informer que beaucoup d'individus désapprouvent leur décision de maintenir leur publicité dans ce journal, ce qui contribue à faire perdurer le conflit.